

44e Festival international de marionnettes de Lugano (*Suisse italienne*)

17 octobre – 8 novembre 2026

Appel à candidatures – Conditions de participation

Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de soumettre une proposition.

Le Festival

Créé en 1979 par **Michel et Michèle Poletti** (Théâtre Antonin Artaud), le Festival international de marionnettes de Lugano a accueilli la plupart des acteurs majeurs du renouveau de la marionnette, pour un total de plus de **500 spectacles**.

Jusqu'en 1998, la programmation était principalement destinée à un public adulte, ce qui n'est aujourd'hui plus possible à Lugano. En dehors de ce changement d'orientation, le Festival a toujours maintenu une programmation reconnue pour sa haute qualité artistique.

Organisation

Le Festival est une initiative indépendante, produite et gérée par le **Musicateatro – Compagnie Michel Poletti**.

Conditions financières

Le Festival dispose de moyens financiers très limités.

En 2026, il proposera néanmoins une **quinzaine de spectacles** représentant le meilleur de la scène contemporaine de la marionnette.

Lieu de représentation

- Théâtre de **160 places**
- Scène de **12 m x 7 m**
- Équipement technique adapté (son et lumières)

Spectacles recherchés

Les organisateurs peuvent sélectionner les types de spectacles suivants :

- spectacles pour enfants (à partir de 3, 4 ou 5 ans)
- spectacles tout public (adultes et enfants à partir de 5–6 ans)

Conditions obligatoires :

- durée minimale : **50 minutes**
- langue : **italien** ou **sans texte**

✗ Ne sont pas acceptés :

spectacles courts, spectacles de rue, spectacles pour bébés.

Participation aux frais

- Le **cachet** demandé doit être le plus limité possible.
- Le **logement**, s'il est requis, doit concerner uniquement les participants au spectacle, pour **une ou deux nuits maximum**, ou être pris en charge par l'artiste ou la compagnie invitée.
- Les compagnies nombreuses doivent prévoir des **financements complémentaires** pour les frais de voyage et d'hébergement.
- Les **droits d'auteur** éventuellement dus à des sociétés d'auteurs (SACEM, SIAE, etc.) ne sont pas pris en charge par le Festival et pourront être déduits du cachet.

Modalités d'inscription

Les propositions correspondant aux conditions ci-dessus doivent être envoyées par e-mail à :

✉ festival@palco.ch

Merci de joindre :

- une **description complète** du spectacle
- des **photos**
- des **extraits vidéo**

Les spectacles retenus lors d'une première sélection recevront un formulaire de proposition détaillé.

En raison du très grand nombre de candidatures reçues chaque année, aucune réponse ne sera envoyée aux propositions non retenues.